

TESTAMENT

DOCUMENTS NECESSAIRES

ETAT-CIVIL

- Copie de la carte nationale d'identité
- Extrait d'acte de naissance de moins de deux (2) mois

Contactez votre mairie de naissance ou faites votre demande sur le site service-public.fr

Si vous êtes nés à l'étranger, faites votre demande sur le site diplomatie.gouv.fr

- Identité complète + coordonnées du (des) légataire(s)
- Fiche de renseignements d'état-civil jointe

Délai de réalisation approximatif :

quinze jours (testament olographe)

un mois (testament authentique)

2, rue Delpech
CS 80205
80002 AMIENS CEDEX 1
Tél. : 03 22 91 57 38

office1552@notaires.fr
www.1552.fr

Négociation Immobilière

Tél. : 03 22 80 41 71
immobilier.80010@notaires.fr

Gérance Immobilière

Tél. : 03 22 80 41 76
comptabilite.80010@notaires.fr



Charles COUVREUR
Cécile BRUYANT